

Le : 28 juillet 2019 à 22:34 (GMT +02:00)

De : "jean-yves Bouglouan"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Cc : "Délégation 56" <delegation-56@eau-et-rivieres.asso.fr>

Objet : déposition enquête publique earl kermaria

Madame Jouen

Commissaire enquêtrice Mairie de Langoélan

Veillez trouver en pièce jointe copie de ma déposition
concernant l'enquête publique des poulaillers de Kermaria

Je vous prie de croire à mon plus grand respect

Mr Bouglouan

Mr Bouglouan J.Y.

Inguiniel le 28 juillet 2019

Madame Jouen
commissaire enquêtrice
mairie de Langoelan

Objet : enquête publique pour la création d'un poulailler de 120 000 places et d'un forage au lieu-dit Kermaria à Langoelan par Messieurs Le Métayer et Le Fur.

Madame la commissaire enquêtrice

Les pétitionnaires de l'Earl de Kermaria lors de la réunion publique qui s'est déroulée en mairie de Langoélan le 16 juillet, ont affirmé que la France était déficitaire en viande de poulet et que leurs deux poulaillers étaient faits pour limiter les importations de cette viande par une production locale.

Cc qu'ils n'ont pas dit c'est que dans le même temps où nous importons cette viande nous en exportons vers d'autres pays ; il suffit d'aller sur la toile pour découvrir l'état de ce marché.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/chateaulin-29150/chateaulin-bonnes-nouvelles-des-volailles-de-france-poultry-ex-doux-6035823>

France-Poultry, c'est la nouvelle société à capitaux saoudiens qui a repris l'abattoir des poulets Doux.

Prévisions dépassées

Cette société à capitaux exclusivement saoudiens, provenant uniquement de la société Almunadjem, actionnaire historique est aujourd'hui la seule à opérer en direction du Moyen-Orient exclusivement. « Nous avons en projet d'embaucher 347 CDI, pour 280 000 poulets par jour. Nous en sommes à 340 000 poulets/jour depuis la mi-juin, et avons embauché en plus 25 intérimaires qui travaillaient déjà ici, et une quarantaine de CDD depuis ».

La Région partenaire

*« Nous sommes désormais en ordre de marche ». Les marchés sont là, et se portent bien, alors qu'ils ont un peu rétréci. « On n'exporte plus dans d'autres pays d'Afrique ou du monde. Nous vendons surtout en Arabie Saoudite et d'autres pays du Moyen Orient ». Pour 2019, France-Poultry prévoit de rester à ce niveau de production : **84 000 t annuels**, pour un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros. Quant à la filière amont, elle fait l'objet d'une joint-venture, c'est-à-dire, la réunion de plusieurs entreprises au sein d'une société nommée Yer Breizh. France-Poultry et LDC y sont majoritaires à égalité, Terrena et Triskalia sont minoritaires. Et surtout la Région Bretagne fait partie du tour de table avec 5 %. « Dès le départ, la Région a été très impliquée pour sauver l'amont. France-Poultry achète les poulets de 160 éleveurs sur les trois départements bretons (1), et mène une opération de rénovation des élevages. »*

C'est essentiellement vers le Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Koweït...) qu'est exportée la production tournant à une moyenne de 350.000 poulets par jour.

Ces deux poulaillers industriels, non liés au sol vont à court terme mettre en difficultés des poulaillers plus petits de 16 000 ou 32 000 places qui existent dans des fermes de taille moyenne où ces productions viennent parfois en complément d'une production laitière, ou d'une production de viande bovine liée au sol ; ces fermes ont des plans d'épandage de proximité peu émetteur de CO2 contrairement à celui que propose celui de l'Earl Kermaria dont les fumiers si j'ai bien entendu finiront en Beauce

Mon étonnement aussi est le double langage de la région Bretagne qui tient un discours pour le maintien d'une agriculture pourvoyeuse d'une alimentation de qualité et qui subventionne à hauteur de 50 000 euros ces poulaillers où les bêtes s'entasseront à 22 par m², n'iront jamais dehors et seront nourris par des céréales dont l'origine ni la composition ne sont données ; la production brésilienne de maïs non-OGM est en chute libre car trop coûteuse pour le marché et pour confirmer ceci le port brésilien de Paranagua qui auparavant exportait uniquement du soja non-OGM, vient d'autoriser le chargement du soja OGM .

Sanders est lié avec les pétitionnaires par un contrat qui ne mentionne nulle part la composition de l'aliment ni que le soja ou les céréales seront non-OGM (voir en annexe 3).

Faut-il croire le beau discours de promesses tenu par les pétitionnaires, discours semblant uniquement fait pour obtenir l'autorisation voulue ?

Aussi Madame la commissaire enquêtrice, je vous demande de donner un avis défavorable à ce projet industriel et hors-sol.

M. Bouglouan